



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Pully cuir PCL S.A. en liquidation**, Place de la Gare 1, 1009 Pully
2. Déclaration de faillite: 03.10.2017
3. Suspension de faillite: 06.12.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.12.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : commerce et représentation d'articles en cuir et autres matériaux, de maroquinerie, bagages, articles de voyages et accessoires de mode.

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

03927203

